

| | |
|---|--|
| Enseignants: | Meunier Fanny ; |
| Langue d'enseignement: | Anglais |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Ressources en ligne: | / |
| Préalables : | Une maîtrise de l'anglais courant de niveau avancé supérieur (B2+ en termes du CECR). |
| Thèmes abordés : | <ol style="list-style-type: none"> 1. Extension du vocabulaire : développement quantitatif et qualitatif du vocabulaire académique nécessaire à l'utilisation souple dans la vie professionnelle et académique. 2. Amélioration du savoir-faire écrit : développement du contrôle des moyens lexiques et linguistiques appropriés à la compréhension de textes académiques longs et complexes et à la production de textes clairs, fluides et bien structurés. 3. Amélioration du savoir-faire oral : développement de la maîtrise de présentations professionnelles et académiques et de l'expression précise d'opinions et d'idées. |
| Acquis d'apprentissage | <p>Développer progressivement une compétence interactive dans les quatre aptitudes en anglais, de niveau "utilisateur expérimenté". Il correspond au niveau C1/C2 du Cadre européen commun de référence (CECR). On explorera les registres académiques de l'anglais écrit et parlé.</p> <p>Au terme de ce cours l'étudiant pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites et des raisonnements académiques. - Participer à des communications interactives de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle et académique. - S'exprimer à l'écrit et à l'oral sur des sujets académiques complexes de façon claire et bien structurée et manifester sa maîtrise du vocabulaire académique et son contrôle des outils d'organisation et de cohésion du discours. - Comprendre sans trop d'effort des présentations complexes, même si elles ne sont pas clairement structurées. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | Rédaction d'un travail écrit à rendre après les vacances de Pâques (EAP paper) ; ce travail sera défendu oralement en juin. Plus examen écrit en juin (EAP vocabulary and exercises). |
| Méthodes d'enseignement : | / |
| Contenu : | <p>Dans un premier temps, l'accent sera mis sur le développement du vocabulaire professionnel et académique de l'anglais. Deux types de vocabulaire seront davantage développés : un vocabulaire professionnel et académique général et un vocabulaire professionnel et académique spécifique tel qu'on le trouve couramment dans des rapports professionnels et des textes académiques et scientifiques.</p> <p>Dans un deuxième temps, l'accent sera mis sur les moyens linguistiques et discursifs nécessaires pour comprendre des textes et des discours complexes de niveau académique et pour écrire des textes professionnels et académiques.</p> <p>Toutes sortes d'exercices devront approfondir la compétence interactive, la maîtrise de présentations orales et la compétence stylistique académique.</p> |
| Bibliographie : | / |
| Autres infos : | / |
| Cycle et année d'étude : | <p>> Master [120] en linguistique</p> <p>> Master [60] en langues et littératures modernes, orientation générale</p> <p>> Master [120] en langues et littératures modernes, orientation générale</p> <p>> Master [60] en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p> <p>> Master [120] en langues et littératures modernes, orientation germaniques</p> |

| | |
|------------------------------|------|
| Faculté ou entité en charge: | LMOD |
|------------------------------|------|